

Objektyp: **Miscellaneous**

Zeitschrift: **Tracés : bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **128 (2002)**

Heft 08

PDF erstellt am: **18.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

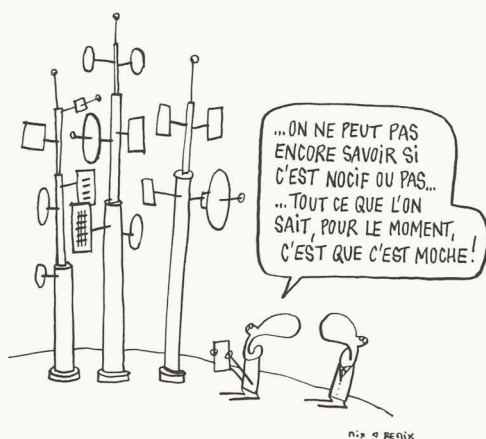
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Gérer les risques incertains de la téléphonie mobile

PETIT CROQUIS DÉPLACÉ



EDITORIAL

En l'état actuel de nos connaissances, l'usage des téléphones mobiles et les antennes relais qui y sont associées n'engendrent pas de nuisances avérées pour la santé des humains. Ce côté provisoire de notre savoir est exemplaire du défi posé par nombre de nouvelles technologies dont notre époque nous abreuve. Comment et avec quels systèmes de mesure qualifier le risque scientifique, dès lors que les réactions biologiques d'êtres humains sont en jeu? Quelle politique faut-il ensuite adopter face à ces données?

La téléphonie mobile pose des défis scientifiques (mesure des effets biologiques des radiofréquences et de leur impact sur la santé) autant qu'économiques (guerre des prix entre fournisseurs d'accès) et sociaux (prolifération d'antennes relais avec la crainte sourde qu'elle génère). Cette technolo-

gie se répand en effet de façon fulgurante: le nombre des abonnés est passé de 56 millions en 1995 à 705 millions en l'an 2000¹. Si cette propagation du système rend tout risque sanitaire - même minime - digne d'attention, il n'est pas d'avantage justifié, en l'absence de preuves, d'en restreindre l'utilisation par des normes restrictives, eu égard notamment à son efficacité prouvée en cas d'alarme.

Face à cette complexité, la démarche préconisée par le rapport² dit Zmirou mérite d'être relevée. Menant une analyse fouillée des recherches déjà parues, interrogeant experts, concessionnaires et associations de consommateurs, ce document articule plusieurs recommandations. Il incite à poursuivre les études sur l'effet des rayonnements électromagnétiques dus aux téléphones mobiles, à collaborer au minimum au niveau européen notamment à travers les projets COST³, et à faire financer une partie des travaux par les producteurs d'appareils. Cette coordination devrait permettre d'établir des protocoles cohérents pour les études biologiques, ce qui est loin d'être le cas actuellement vu l'importante variabilité des paramètres en jeu.

Le rapport préconise également la transparence face aux consommateurs: des indicateurs clairs de rayonnement et d'efficacité des appareils avec une cartographie des zones exposées aux grandes installations d'antennes, afin de responsabiliser aussi l'utilisateur. De même, le dialogue entre édiles et population devrait-il être renforcé pour mieux prendre en compte les craintes des habitants proches d'installations relais. Enfin, il serait bon que l'impact des radiations sur certains groupes soit plus attentivement analysé: enfants, personnes témoignant d'hypersensibilité aux rayonnements électromagnétiques ou portant des implants.

L'absence de risques mesurés aujourd'hui ne doit pas être une raison de triomphalisme pour les tenants de cette technologie, mais l'occasion d'affiner toujours davantage nos outils de mesure et de contrôle tandis que la nouvelle génération de téléphones mobiles pointe à l'horizon.

¹ *Le Monde*, jeudi 28 mars 2002, «Le principe de précaution appliqué aux téléphones mobiles»

² «Les téléphones mobiles, leurs stations de base et la santé : Etat des connaissances et recommandations», Rapport au Directeur Général de la Santé, 16 janvier 2001

³ COST : European Cooperation in the field of Scientific and Technical Research